



MYRIUM renforce son actionnariat salarié suite à une troisième campagne de souscription

57% du capital de l'entreprise est désormais détenu par ses collaborateurs

Vélizy-Villacoublay, le 20 novembre 2024 – **Myrium, opérateur indépendant de référence au service de la performance durable des bâtiments, réaffirme son engagement à partager la valeur créée avec ses collaborateurs en renforçant son actionnariat salarié. À l'issue d'une troisième campagne de souscription lancée cet été, ce sont désormais 604 salariés qui sont actionnaires de l'entreprise, soit près de 40% de ses effectifs. De fait, le premier actionnaire de Myrium aujourd'hui, détenant 57% de son capital, n'est autre que... ses salariés ! Ce dispositif, initié en 2010, dépasse le simple levier de motivation financière. Il s'inscrit dans la volonté de Myrium d'avoir ses équipes au centre d'un noyau actionnarial stable. Cette approche permet aux salariés de bénéficier financièrement de la croissance de cette entreprise historiquement familiale tout en s'impliquant pleinement dans un projet collectif et inclusif.**

D'abord une entreprise familiale centenaire, créée en 1923 par la famille Rougnon, Myrium a évolué pour devenir un groupe indépendant dont les équipes sont le premier actionnaire. Ce choix stratégique est un puissant levier de cohésion autour du projet commun, il favorise la culture entrepreneuriale de Myrium, la proximité du métier qui guide les choix stratégiques, il pérennise l'indépendance et la stabilité du Groupe.

Cette transformation vers un modèle d'actionnariat salarié s'est faite progressivement, en trois grandes étapes. Myrium a d'abord élargi son capital en 2015 en permettant à un cercle de cadres dirigeants de devenir actionnaires directs de l'entreprise. Ce premier mouvement a permis de passer d'un noyau de 15 à 20 dirigeants actionnaires à une cinquantaine de personnes. L'entreprise a ensuite ouvert cette possibilité à l'ensemble des cadres en 2019, leur permettant, s'ils le souhaitaient, de participer au capital de manière directe. Cette seconde phase a permis de constituer un groupe de 200 cadres actionnaires. Depuis 2022, Myrium a enfin introduit un Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) d'actionnariat salarié, accessible à l'ensemble des collaborateurs, quel que soit leur poste ou leur ancienneté, rendant l'actionnariat accessible à tous.

Aujourd'hui, 57% du capital de Myrium est ainsi détenu par ses collaborateurs, un chiffre qui continue de croître à chaque nouvelle campagne de souscription, comme celle menée durant l'été 2024. Cette dernière a permis, à nouveau, aux employés d'investir directement leurs primes d'intéressement et de participation dans l'entreprise. 604 salariés sont donc désormais actionnaires de Myrium, soit près de 40% des effectifs. Cette dynamique permet de créer un véritable projet de transmission pérenne. Loin d'être un simple avantage financier, l'actionnariat salarié chez Myrium est un levier de cohésion interne, offrant à chaque collaborateur la possibilité de s'investir dans la stratégie de l'entreprise et de contribuer directement à sa croissance.

Le succès de cette initiative repose également sur une gouvernance inclusive et transparente, où chaque salarié-actionnaire a la possibilité de participer à la vie de l'entreprise via un Conseil de surveillance du FCPE, composé de membres élus par les salariés eux-mêmes. Ce modèle, centré sur la confiance et l'engagement à long terme, vise à faire de Myrium une entreprise où l'humain et la performance durable sont au cœur des préoccupations.



Frédéric Viet, Président de Myrium et fervent défenseur de ce modèle, explique :
« L'entreprise, surtout dans des temps incertains, joue un rôle structurant dans la société. Elle est un lieu d'appartenance, de relation aux autres et d'action collective. Grâce à l'actionnariat salarié, nous renforçons ce lien, en associant chaque membre de l'équipe au projet commun. Mais ce choix a une portée plus large : nos collaborateurs nous ont confié leurs économies : c'est une responsabilité que nous avons en tête tous les jours pour conduire l'entreprise. Ce dispositif consolide ainsi la confiance mutuelle, l'alignement entre discours et action... C'est tout ça qui fortifie un collectif.

Je crois profondément qu'il s'agit là d'un modèle d'avenir, pour Myrium, mais aussi pour l'économie française, car partager la valeur et renforcer la cohésion sociale sont des enjeux clés. L'actionnariat salarié fait aujourd'hui consensus et son cadre juridique n'est pas modifié en permanence. Il faut continuer à le conforter, pour que les entreprises françaises puissent être détenues de manière plus forte par les salariés français. ».

Avec cette troisième campagne de souscription, Myrium continue d'avancer vers son objectif de faire de l'actionnariat salarié un pilier central de sa gouvernance et de sa stratégie de développement. L'entreprise prévoit de renforcer ce dispositif dans les années à venir afin de permettre à encore plus de collaborateurs de prendre part à cette aventure collective.

A propos de Myrium

Myrium est un opérateur indépendant de référence au service de la performance durable des bâtiments. À travers ses 30 entreprises spécialisées, principalement franciliennes, Myrium mobilise toutes les compétences et maîtrise toutes les composantes techniques (fluides et énergies, notamment chauffage, climatisation, électricité, plomberie... ; enveloppe du bâtiment ; agencements architecturaux ; métiers intégrés ; végétalisation urbaine) qui concourent à la performance, la durabilité et la sobriété des bâtiments collectifs, après leur construction. Myrium prend ainsi en charge tout le cycle de vie des bâtiments existants (dépannage, maintenance, travaux, pilotage de la performance...) pour les pérenniser, les adapter, les entretenir, minimiser leur empreinte, et ainsi permettre au patrimoine bâti d'hier de répondre aux besoins de demain. Ses 1400 experts et techniciens de terrain travaillent aussi bien de manière ponctuelle et ciblée que via des engagements de long terme sur des opérations globales. Myrium intervient sur des bâtiments de toutes tailles pour les secteurs public et privé : copropriétés, immeubles de bureaux, hôtellerie, logement social, surfaces commerciales, équipements collectifs (éducation, santé, culture), sites industriels, data centers, etc. D'origine familiale, Myrium est aujourd'hui principalement contrôlée par ses équipes à travers la réussite d'un projet de transmission pérenne, reposant sur l'actionnariat salarié et assurant son indépendance. Myrium a réalisé plus de 330 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023.

Plus d'informations sur www.myrium.fr

Contacts Médias - Agence LEON

Fiona Thomas | Marianne Felce-Dachez

fiona@agence-leon.fr | marianne@agence-leon.fr

06.61.73.98.18 | 06.07.15.28.42